



ARDENNES THIÉRACHE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDENNES THIÉRACHE

4-6 IMPASSE DE LA FONTAINE – 08260 MAUBERT-FONTAINE

standard : 03 .26.13.31

suivi du dossier :

[scolaire@ardennesthierache.fr](mailto:scolaire@ardennesthierache.fr)

# DOSSIER DE PREINSCRIPTION SCOLAIRE

## 2020/2021

### Renseignements complémentaires en fin de document

#### ECOLE

- Auvillers-Les-Forges    Eteignières    Maubert-Fontaine    Liart  
Rumigny    Rouvroy-Sur-Audry    Aubigny-Les-Pothées    Signy-Le-Petit

#### L'ENFANT

Nom Prénoms :

Classe pour 2020/2021:

Date et lieu de naissance : le  à

Dérogation : Cette inscription fait-elle l'objet d'une dérogation ?    Oui    Non

#### RESPONSABLE LEGAL 1 (personne chez qui l'enfant est principalement domicilié)

Mère    Père    Autre (précisez)

Nom :  Prénoms :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Téléphone domicile:  Portable :

Téléphone Bureau (en cas d'urgence) :

Adresse mail :

## **RESPONSABLE LEGAL 2**

Mère     Père     Autre (précisez)

Nom :  Prénoms :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Téléphone domicile:  Portable :

Téléphone Bureau (en cas d'urgence) :

Adresse mail :

### **Autorise(nt) les personnes suivantes à reprendre l'enfant en cas d'empêchement:**

Nom Prénom  Lien avec l'enfant :

Téléphone :

Nom Prénom  Lien avec l'enfant :

Téléphone :

Nom Prénom  Lien avec l'enfant :

Téléphone :

## **CANTINE** (Préinscription - grille tarifaire 2019/2020 disponible en fin de document )

Régulière au forfait 4 jours (uniquement pour les familles à jour de paiement)

Prélèvement automatique     Paiement sur facture

Occasionnelle : achat de repas seuls ou à la carte de 8 repas

(Régies installées dans les écoles de Rumigny, Rouvroy-sur-Audry, Liart et à la Communauté de Communes pour les autres écoles)

## **GARDERIES PERISCOLAIRES** (Préinscription - grille tarifaire 2019/2020 disponible en fin de document )

Oui (Matin et/ou Soir)

Prélèvement automatique     Paiement sur facture

Non

**Note :** Les tarifs périscolaires sont modulés selon les Quotients Familiaux (QF) des familles. Il vous sera donc demandé de fournir une attestation de QF (CAF ou MSA) de moins de 3 mois au moment de la rentrée de septembre. Tout absence de justificatif de QF entraînera automatiquement une facturation aux tarifs les plus élevés. Envoi possible par mail à [scolaire@ardennesthierache.fr](mailto:scolaire@ardennesthierache.fr)

## **TRANSPORTS SCOLAIRES**

**Oui**

**Non**

*Cette question est à titre informatif pour nos services. L'inscription aux transports scolaires doit obligatoirement être effectuée auprès de la Région Grand Est.*

*Renseignements via le lien suivant : [fluograndest](http://fluograndest)*

## **INFORMATIONS SANITAIRES**

Votre enfant est-il à jour dans ses vaccinations ?  **Oui**  **Non**

Votre enfant suit-il un traitement médical particulier ?

Oui, précisez :

Non

Votre enfant présente-t-il des allergies particulières ? (Asthme, allergies alimentaires...)

Oui, précisez :

Non

**Indications particulières :**

Je soussigné  certifie sur l'honneur que l'ensemble des informations ci-dessus sont complètes et exactes.

Fait à  le

## INFORMATIONS PREINSCRIPTIONS SCOLAIRES

Merci de remplir ce document, de l'enregistrer sur votre ordinateur une fois rempli puis de le renvoyer (avec les documents demandés ci-après) par mail à [scolaire@ardennesthierache.fr](mailto:scolaire@ardennesthierache.fr).

En cas d'impossibilité de nous envoyer les documents par mail, merci de les adresser par courrier ou les déposer à l'accueil de la comcom à l'adresse : 4-6 impasse de la fontaine 08260 Maubert-Fontaine

En cas de doute, de demande de renseignements, les services de la communauté de communes sont joignable par téléphone au 03.24.26.13.31 ou par mail (adresses ci-dessus).

### Merci de joindre à ce bulletin d'inscription les documents suivants :

- Un justificatif de domicile
- Une copie des pages parents et enfant du livret de famille
- La copie des pages de vaccinations du carnet de santé
- La dérogation (si nécessaire)
- Le certificat de radiation (si l'enfant a déjà été inscrit dans une autre école)

#### Notes :

- Si vous ne disposez pas d'un scanner, une photo de qualité sera acceptée. Il existe des applications smartphones gratuites et faciles d'utilisation qui permettent de scanner des documents.
- Les services de la communauté de communes se chargeront de transmettre l'ensemble des informations aux écoles qui reprendront contact avec vous par la suite.

#### En cas de besoin, les adresses mails des écoles :

Aubigny-les-Pothées : [ce.0080409b@ac-reims.fr](mailto:ce.0080409b@ac-reims.fr)

Auwillers-les-Forges / Eteignières : [ce.0080598g@ac-reims.fr](mailto:ce.0080598g@ac-reims.fr)

Liart : [ce.0080395L@ac-reims.fr](mailto:ce.0080395L@ac-reims.fr)

Maubert-Fontaine : [ce.0080232j@ac-reims.fr](mailto:ce.0080232j@ac-reims.fr)

Rouvroy-sur-Audry : [ce.0080401t@ac-reims.fr](mailto:ce.0080401t@ac-reims.fr)

Rumigny : [ce.0080402u@ac-reims.fr](mailto:ce.0080402u@ac-reims.fr)

Signy-le-Petit : [ce.0080590Y@ac-reims.fr](mailto:ce.0080590Y@ac-reims.fr)

TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES POUR 2019/2020			
<b>GARDERIES PERISCOLAIRES MATIN ET SOIR</b> <i>facturation au 1/4h</i>	Si QF inférieur à 630 1,40 € de l'heure	Si QF sup ou égal à 630 1,60 € de l'heure	
<b>RESTAURATION SCOLAIRE</b>	<b>Tarifs forfaitaires (à l'année, répartis sur 10 mois)</b>		
	Si QF inférieur à 1 000 140 € soit 14 € par mois <i>équivalence de 1 € le repas si fréquentation du service toute l'année</i>	Si QF de 1 000 à 1 500 300 € soit 30 € par mois	Si QF supérieur à 1 500 450 € soit 45 € par mois
	<b>Repas seul</b>	4,50 € par repas	
	<b>Repas à la carte</b>	Carte de 8 repas à 4,50 € le repas, soit 36 € la carte	
<b>CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI</b>	<b>Tarifs forfaitaires</b>	Si QF inférieur à 630	Si QF sup ou égal à 630
	½ journée sans repas	5,00 €	6,00 €
	½ journée avec repas	8,00 €	10,00 €
	Journée complète avec repas	12,00 €	15,00 €

Inscription définitive aux services périscolaires (cantine, garderies) courant juin/juillet sur le site internet [www.ardennes-thierache.com](http://www.ardennes-thierache.com) ou sur tout autre support prévu à cet effet. L'information vous sera communiquée dès que possible.